

BORDEAUX VICTOIRE





Contributeur : Crédit Agricole d'Aquitaine Edition : Janvier 2025

Introduction

Le registre public d'accessibilité, c'est quoi ?

Le registre public d'accessibilité est un document officiel.

Le document donne des informations sur l'accessibilité d'un établissement.

Les informations sont utiles pour les personnes en situation de handicap.



Contributeur : Crédit Agricole d'Aquitaine Edition : Janvier 2025

Sommaire

1/ MODALITE D'ACCES

• LES INFORMATIONS POUR FACILITER L'ACCESSIBILITE DE L'AGENCE

2/ NOUS CONTACTER

- COORDONNEES
- RESPONSABLE D'ACCESSIBILITE
- Consultation du Registre d'Accessibilite

3/ LES INFORMATIONS

- FORMATION DU PERSONNEL D'ACCUEIL AUX DIFFERENTES SITUATIONS DE HANDICAP
- COMPOSITION DES DOCUMENTS REGLEMENTAIRES
- Materiel adapte



Contributeur : Crédit Agricole d'Aquitaine Edition : Janvier 2025

1/ Modalité d'accès

• Les informations pour faciliter l'accessibilité de l'agence

—	Accès à l'agence en transport en commun : arrêt de Tramway Victoire Ligne B et arrêt de Bus Victoire lignes G, 5, 15, 20, 23
P	Deux places de parking PMR public à proximité de l'agence
ENTRÉE PMR	Il n'y a pas d'observation à signaler pour les modalités d'accès à l'intérieur de l'agence
	Vous êtes sourd ou malentendant, communiquez avec le Crédit Agricole d'Aquitaine en cliquant sur le lien : https://ca-aquitaine.elioz.fr/3.3/?hash=4b0b18998d87dce1f45f4fb0f592c3b7



Contributeur : Crédit Agricole d'Aquitaine Edition : Janvier 2025

2/ Nous contacter

Coordonnées

Nom de l'établissement :	BORDEAUX VICTOIRE
Adresse:	25 place de la Victoire - 33000 BORDEAUX
Gestionnaire :	Crédit Agricole Aquitaine

• Responsable d'Accessibilité

Nom du contact :	MAMBU-LONGWELI Hervé
Mail:	agencebordeauxvictoire@ca-aquitaine.fr
Téléphone :	05.56.33.05.80

• Consultation du Registre d'Accessibilité

A l'agence en compagnie du responsable d'accessibilité



Contributeur : Crédit Agricole d'Aquitaine Edition : Janvier 2025

3/ Les informations

• Formation du personnel d'accueil aux différentes situations de handicap

Le personnel est sensibilisé. C'est-à-dire que le personnel est informé de la nécessité d'adapter son
accueil aux différentes personnes en situation de handicap :
Oui
Le personnel est formé. C'est-à-dire que le personnel a suivi une formation pour un accueil des
différentes personnes en situation de handicap :
Non
Le personnel sera formé :
Oui

• Composition des documents réglementaires

Attestation de conformité PMR du bureau de contrôle :	
Oui	
Rapport de visites des équipements techniques :	
Oui	

Matériel adapté

Le matériel est entretenu et réparé :
Oui
Le personnel connait le matériel :
Oui